



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Canicule : mise en garde du Médecin cantonal

**MétéoSuisse a lancé une alerte canicule de degré 3. Dès ce mardi, les températures annoncées vont atteindre 33°-34°C, avec des pointes à 35°C et un taux d'humidité de plus en plus élevé. Cette situation se mettra en place jusqu'à vendredi et sera éprouvante pour la santé. Dès mardi 27 juin, il est attendu un important rafraîchissement. Le Médecin cantonal rappelle la nécessité de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage. En cas de doute, la centrale téléphonique des médecins de garde est à disposition au 0848 133 133. Le public peut y obtenir des conseils en ligne et une orientation rapide vers le dispositif sanitaire si besoin.**

Les prévisions météorologiques de ce jour confirment qu'une période de canicule va se mettre en place dès ce mardi jusqu'à vendredi. Les températures vont atteindre 33°-34°C, avec des pointes à 35°C et un taux d'humidité en augmentation. Les températures nocturnes en milieu urbain autour de 20°C et l'augmentation des concentrations d'ozone représentent en outre des facteurs aggravants pour la santé.

Les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé. Les plus vulnérables sont particulièrement concernés, à savoir les très jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes dépendantes ou isolées. Une attention particulière doit leur être portée.

A la maison ou en institution, ils peuvent avoir besoin d'une aide, de soins et d'une surveillance accrue. Il appartient donc à chacun, famille, proches et voisins, d'être attentif pendant les périodes de grandes chaleurs.

Pendant ces prochains jours de canicule, le Médecin cantonal recommande à la population de prendre les précautions suivantes:

- Se protéger de la chaleur en restant chez soi et en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes,

- Préserver la fraîcheur de la maison autant que possible en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit,
- S'hydrater suffisamment, en buvant très régulièrement, sans attendre d'avoir soif,
- Appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde (CTMG) en cas de malaise au 0848 133 133.

Symptômes d'un coup de chaleur: température corporelle élevée, faiblesse, confusion, vertiges et, parmi d'autres symptômes, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne.

Informations sur [www.vd.ch/canicule](http://www.vd.ch/canicule)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 juin 2017

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Dr Karim Boubaker, Médecin cantonal, Service de la santé publique, 079 597 64 14